

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00044  
Numéro SIREN : 539 146 803  
Nom ou dénomination : BDR IMMO SAS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 6463

Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon  
le - 2 AOUT 2021  
sous le n° A

6463

**BDR IMMO SAS**  
**Sociétés par Actions Simplifiée au capital social de 40 000.00 Euros**  
**Siège social : 1, Rond-Point de la Nation - 21000 DIJON**  
**539 146 803 RCS DIJON**

**DECISION ORDINAIRE DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 1<sup>er</sup> avril à 17 heures,

Monsieur Jean-Pierre DERAMECOURT, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président du Directoire de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, banque coopérative, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, dont le siège social est situé à DIJON (21000) - 1, Rond-Point de la Nation, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 352 483 341, associée unique de la Société BDR IMMO,

Après avoir pris connaissance :

- d'un exemplaire des statuts de la Société ;
- du texte des projets de décisions ;
- de la lettre de démission de Monsieur Alain COSTE ;
- de l'extrait des délibérations du Directoire du 6 avril 2021.

A pris, les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

1° Démission de Monsieur Alain COSTE,

2° Nomination de Madame Isabelle BROUTE,

3° Pouvoirs pour les formalités.

L'Associée unique déclare être pleinement informée dans le cadre des décisions suivantes au regard des exigences légales, réglementaires et statutaires.

En conséquence, Monsieur Jean-Pierre DERAMECOURT, es-qualité, adopte sans réserve les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**  
**(Démission de Monsieur Alain COSTE)**

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Alain COSTE au 31 mars 2021.

**DEUXIEME RESOLUTION**  
**(Nomination de Madame Isabelle BROUTE)**

L'associée unique nomme en qualité de Directrice générale de la société Madame Isabelle Broute demeurant 25 rue du Hameau 75015 Paris. Ladite nomination prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et pour une durée illimitée.

La Directrice générale présentement nommée disposera à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances, sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent expressément aux associés.

Madame Isabelle BROUTE, antérieurement aux présentes, a déclaré accepter la fonction de Directrice générale et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire ou faire obstacle à l'exercice de telles fonctions.

**TROISIEME RESOLUTION**  
**(Pouvoirs pour formalités)**

Monsieur Jean-Pierre DERAMECOURT, es-qualité, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales requises.

**CLOTURE**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique.

**LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE  
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**  
Représentée par Jean-Pierre DERAMECOURT  
Président du Directoire

